



Communauté de l'Auxerrois  
A l'attention de la Direction Stratégie,  
Aménagement du territoire et mobilités  
6bis, place du Marechal Leclerc  
BP58  
89010 Auxerre Cedex

A Auxerre, le Vendredi 09 Août 2024

Objet : Modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Venoy  
Ref : JNL/NL – 283/2024

Monsieur le Vice-Président,

J'ai bien pris note de votre courrier daté du 1<sup>er</sup> juillet 2024 relatif à une demande d'avis sur le projet d'évolution du PLU de Venoy.

Après analyse avec mes services des pièces constitutives du dossier disponible sur le site internet de l'agglomération Auxerroise, je vous indique que je n'ai pas d'observations à vous formuler.

Espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie d'agréer, Monsieur Bonnefond, mes sincères salutations.



Le Président  
Jean Noël LOURY

